

LE SECRETARIAT GENERAL

DU DEPARTEMENT FEDERAL DE LA DEFENSE, DE LA
PROTECTION DE LA POPULATION ET DES SPORTS

Aux
directeurs cantonaux des affaires militaires
et de la protection civile
(cf. liste d'adresses de M. Widmer)

3003 Berne, le 24 février 2006

Révision partielle de l'ordonnance de l'Assemblée fédérale du 4 octobre 2002 sur l'organisation de l'armée Consultation

Mesdames les conseillères d'État,
Messieurs les conseillers d'État,

Le but de la présente révision est de concentrer l'essentiel des moyens de l'armée sur les engagements de sûreté et simultanément de les tenir à la disposition des autorités civiles. Par ailleurs, d'autres fractions de l'armée doivent être préparées à intervenir en cas de conflit dont la probabilité est très faible de nos jours. Dans la loi fédérale du 17 juin 2005 sur le programme d'allègement budgétaire 2004, le Parlement accepte les coupes budgétaires de l'armée à condition que l'Assemblée fédérale puisse se prononcer jusqu'en 2006 sur les modifications éventuelles des bases légales concernant l'organisation, l'engagement et l'instruction de l'armée. Cette situation ne laisse que très peu de temps à consacrer à la révision de l'organisation de l'armée.

Vous trouverez en annexe le projet de révision sur l'organisation de l'armée ainsi que le compte-rendu explicatif y relatif. Nous vous convions à une séance d'informations qui vous permettra d'analyser minutieusement le contenu et les conséquences de la révision partielle. Cette séance aura lieu :

Date : 9 mars 2006
Heure : 14h00 à 16h00
Lieu : Caserne des troupes bernoises, salle de théorie 009

Les renseignements concernant l'ordre du jour, le plan de situation, les places de parc, etc. vous seront communiqués ultérieurement. Je vous prie avant tout de prendre note de la date susmentionnée.

Nous vous prions ensuite de nous faire part de votre prise de position (les avis négatifs sont également les bienvenus) d'ici au

24 mars 2006 (date de réception)

à l'Etat-major de planification de l'armée, Papiermühlestrasse 20, 3003 Berne
(ueli.lang@vtg.admin.ch ; tél. 031 323 30 19).

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre prise de position et vous prions d'agrèer, Mesdames les conseillères d'État, Messieurs les conseillers d'État, nos salutations les plus cordiales.

Dr. Markus Seiler

Annexes

1. Projet de révision de l'organisation de l'armée
2. Compte-rendu explicatif de la révision de l'ordonnance de l'Assemblée fédérale sur l'organisation de l'armée